



Numéro de l'acte	2018-45-FINVD
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

### FINANCES

**QUESTION N°2017 - 45 : FONTINETTES - Compte Administratif - Exercice 2017 –  
RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par le Receveur municipal,

Madame le Maire présente les résultats du compte administratif de l'exercice 2017 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

Fonctionnement	2017
Dépenses	64 310,58 €
Recettes	64 690,09 €
Résultats de l'exercice	379,51 €
Résultats N-1	4 485,62 €
Résultats cumulés	4 865,13 €

La situation comptable 2017 est la suivante :

**1- SECTION D'INVESTISSEMENT**

Cette section n'est pas alimentée.

**2- SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de cette section concernent principalement des charges à caractères général à hauteur de 22 173 €, et de la refacturation de charges de personnel pour 42 136 €.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de madame laurence DELAVAL, Adjointe au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Madame SAUDEMONT, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2017, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- De voter le compte administratif pour l'exercice 2018 des Fontinettes, dont les écritures sont conformes au compte de gestion du Receveur municipal pour le même exercice.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 13 avril 2018

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018**

**Affiché le 16 avril 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit le treize avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 avril 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE  
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Alain RICOUART

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 25 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 4 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur James MUNCK est nommé secrétaire de séance.**